

travail de sélection. Et maintenant, quant au point soulevé par M. McIvor, si certains d'entre vous ont en vue des dessins particuliers, mais n'ont pas de moyen de les exécuter, des mesures pourront alors être prises pour que le Comité s'assure les services de la Wren Frances Gage, qui est sur le point d'être démobilisée et pourrait accomplir cette tâche sous la direction du lieutenant-commander Beddoe, à condition que les autorités navales daignent prolonger la durée de service de ce dernier. Si votre motif ne figure pas dans le premier étalage, il pourrait alors apparaître dans le prochain. Me suis-je fait bien comprendre?

M. LAFONTAINE: Quant au point soulevé par M. Beaudoin, je m'accorde à croire avec lui que, lors de l'examen final, un spécialiste professionnel en matière de drapeaux devra être convoqué afin de vérifier pour nous les objets de notre choix.

Le PRÉSIDENT: Je suis sûr qu'avec le temps, la matière deviendra de plus en plus technique, mais je ne pense pas que ce soit pour tout de suite. Que ceux qui sont en faveur de cette méthode veuillent bien l'indiquer!

Adopté.

Le PRÉSIDENT: Le prochain point est celui-ci, et ce point m'est rappelé par le secrétaire: allons-nous fixer un délai pour la soumission des modèles?

L'honorable M. LÉGER: Oui.

Le PRÉSIDENT: Des motifs nous arrivent tous les jours, et aucun avis n'a encore paru dans les journaux disant que nous n'en accepterions pas à perpétuité. A certains points de vue, il semble qu'il serait inopportun d'adopter une résolution à l'effet que nous ne considérerons pas les motifs qui seront soumis après la semaine prochaine; parce que, comme l'a signalé M. McIvor, si celui-ci avait en vue un modèle de drapeau, alors nous lui permettrions de le faire dessiner et de le soumettre à notre considération. Pour ma part, je ne crois pas que nous devrions continuer indéfiniment à ajouter ainsi, chaque jour, dix ou quinze nouveaux motifs et à les reclasser. Je dois cependant dire avant d'aller plus loin que tous les motifs vous seront soumis à temps pour que vous puissiez faire votre choix, et que s'ils ne sont pas prêts à temps, vous aurez alors un délai qui vous permettra de les étudier. Pourrions-nous entendre quelques opinions sur le délai accordé pour les soumissions?

M. BEAUDOIN: Je crois qu'il importe de fixer au public une date après laquelle les soumissions ne pourront plus être acceptées. Je pense que, jusqu'à aujourd'hui, la plupart des gens qui s'intéressaient à la soumission de modèles de drapeaux ont fait parvenir ces drapeaux, et je doute qu'un grand nombre doive nous parvenir ultérieurement. Ce que nous avons devant nous en ce moment est sans doute représentatif. Peut-être de nouvelles personnes qui entendront parler de la reprise des séances de notre Comité cette année voudront-elles proposer des motifs, des citoyens aussi éloignés par exemple que ceux de Halifax ou de Victoria, et je trouve que ces personnes devraient pouvoir envoyer leurs modèles, de sorte qu'à mon avis le 30 avril serait une date raisonnable.

Le PRÉSIDENT: J'espère sincèrement que le Comité aura terminé sa tâche le 30 avril. Je propose à mon tour que la date fixée ne soit pas plus tard que le moment proposé par M. Beaudoin. Ceux qui sont en faveur du 30 voudront-ils l'indiquer?

L'honorable M. STIRLING: Le Comité siègera sûrement plus tard que cette date.

M. BLANCHETTE: Je pensais que nous avions obtenu la promesse que le Comité siègerait après les vacances de Pâques.

L'honorable M. LÉGER: Une motion a été proposée au Comité.